



**CABINET**

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 22 septembre 2020

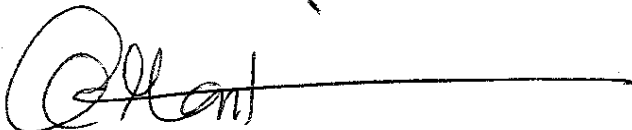
Monsieur Siegfried Peters  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
2e étage, Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom du député de LaFontaine, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 23 septembre, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de cabinet,



Anik Montminy

p.j.

## **Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

(Art. 97 et ss. RAN)

*« QUE l'Assemblée nationale souligne que l'entente collective des éducatrices en milieu familial a pris fin le 31 mars 2019, soit il y a un an et demi;*

*Qu'elle prenne acte que les services de garde en milieu familial regroupent plus de 13 000 responsables de services de garde, une profession presque exclusivement féminine;*

*Qu'elle souligne que l'intention des membres de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ) de recourir à la grève est connue depuis janvier 2020;*

*Qu'elle souligne que la date du déclenchement de la grève générale illimitée dans toutes les régions du Québec, soit le 21 septembre, est connue depuis le 18 juin 2020;*

*Qu'elle reconnaisse que cette grève générale illimitée touche plus de 50 000 enfants et des dizaines de milliers de familles québécoises;*

*Qu'elle prenne acte du fait que le cœur du litige concerne le calcul du revenu d'une responsable d'un service de garde en milieu familial et que le gouvernement remet en question les chiffres avancés par la FIPEQ-CSQ;*

*Qu'elle souligne l'importance pour le gouvernement du Québec de chiffrer dans les détails ses calculs relatifs au dit revenu d'une responsable de service de garde en milieu familial;*

*Qu'enfin, elle exige du gouvernement caquiste qu'il dépose immédiatement à l'Assemblée nationale toutes les données et analyses quant au revenu estimé d'une responsable de service de garde en milieu familial. »*

Présentée par le député de LaFontaine

Le mercredi 23 septembre 2020